

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

DÉCISION

N° 2025 - 013

Objet :

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal par délibération n° 2021.061 du 17 mai 2021,

Considérant l'ouverture d'un accueil à destination des 11-17 ans les mercredis après-midi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Secteur Jeune (ALSHSJ),

Considérant la nécessité de solliciter la participation des utilisateurs au financement du service,

Considérant la nécessité de moduler cette participation en fonction du coût des activités et/ou sorties proposées dans le cadre du programme présenté aux utilisateurs,

Considérant le coût de la sortie neige avec guide au plateau de Plaine-Joux programmée le 12 février 2025,

D É C I D E

ARTICLE 1 : Les tarifs du service ALSHSJ Mercredis pour la sortie neige le 12 février 2025 sont les suivants (par jeune) :

Tranche QF	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NC
	4,59 €	5,10 €	5,67 €	6,30 €	7,00 €	7,70 €	8,47 €	9,32 €	10,25 €	11,27 €

Vétraz-Monthoux, le 3 février 2025

Le Maire,
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le 12.02.2025 publié ou notifié le 12.02.2025

